

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2023

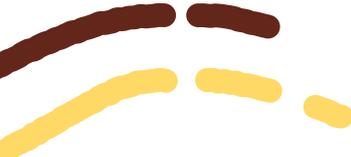
Patrimoine vivant



European Heritage Days
Journées européennes
du patrimoine







**JOURNÉES
EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE
2023**

**Patrimoine
vivant**

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Une action conjointe du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne



La présente brochure a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe. Son contenu n'engage que ses auteurs. Les points de vue exprimés ne peuvent en aucun cas être considérés comme reflétant la ligne officielle de l'Union européenne ou du Conseil de l'Europe.

La reproduction d'extraits (jusqu'à 500 mots) est autorisée, sauf à des fins commerciales, tant que l'intégrité du texte est préservée, que l'extrait n'est pas utilisé hors contexte, ne donne pas d'informations incomplètes ou n'induit pas le lecteur en erreur quant à la nature, à la portée et au contenu de ce texte.

Pour toute correspondance relative à cette publication, veuillez vous adresser aux Journées européennes du patrimoine, Service de la culture, de la nature et du patrimoine, F-67075 Strasbourg Cedex, ou par courriel à jep-ehd@coe.int.

Remerciements

Nous remercions tout particulièrement les coordinateurs nationaux des Journées européennes du patrimoine des pays participants pour avoir fait part collectivement de leurs idées, qui ont été pour nous source d'inspiration, de même que M. Hakan Shearer Demir pour son expertise, ainsi que le groupe de travail des coordinatrices nationales des Journées européennes du patrimoine, à savoir Mmes Nada Andonovska, Nataša Gorenc, Amanda Milligan et Hanna Hämäläinen, en coopération avec Mme Riina Koivisto.

Pour prendre contact avec les coordinatrices et coordinateurs nationaux, veuillez consulter notre site internet : www.europeanheritagedays.com/fr/contact

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	6
Qu'est-ce que le patrimoine vivant ?	7
Le patrimoine vivant aujourd'hui	9
Le patrimoine vivant et le Conseil de l'Europe	11
Le patrimoine vivant et les Journées européennes du patrimoine	13
Idées d'événements	14
Ressources	22
Prochaines étapes	22





INTRODUCTION

Les Journées européennes du patrimoine (JEP), initiative conjointe du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne, sont les manifestations culturelles participatives les plus largement suivies par toutes les personnes vivant en Europe. Par leur nature paneuropéenne, ces manifestations tendent à rassembler les citoyens et contribuent à faire ressortir la dimension européenne et l'intérêt du patrimoine culturel dans les États signataires de la Convention culturelle européenne. Des milliers de manifestations sont organisées chaque année pour sensibiliser au patrimoine commun de l'Europe et à son besoin constant de protection, ainsi que pour créer et partager des expériences vécues autour du patrimoine culturel, promouvoir l'intégration et stimuler la créativité et l'imagination.

Chaque année, les Journées européennes du patrimoine s'articulent autour d'un thème que tous les pays participants sont encouragés à adopter pour leur programme annuel.

6

La présente brochure a pour but d'alimenter votre réflexion en vue de l'élaboration de votre programme de 2023 sur le thème du patrimoine vivant.

QU'EST-CE QUE LE PATRIMOINE VIVANT ?

Le patrimoine vivant est le thème adopté pour l'année 2023. Il explore les pratiques, lieux et objets qui font aujourd'hui partie de notre patrimoine culturel. Les organisateurs d'événements ont le loisir de modifier la formulation pour adopter une approche particulière qui soit pertinente dans leur propre culture et leur langue. Le patrimoine culturel immatériel, entendu ici comme synonyme de patrimoine vivant, est transmis de génération en génération, et constamment réorganisé par les populations et les groupes en réponse à leur environnement et leurs besoins actuels. Le patrimoine partagé, et la manière dont il est partagé, engendre un sentiment d'identité et de continuité, favorisant le respect de la diversité et de la créativité culturelles. En choisissant comme thème annuel ce processus en constante évolution, nous espérons l'explorer en profondeur.

Nous souhaitons créer des conditions favorables pour que les programmes locaux et nationaux puissent reconsidérer et élargir les offres proposées aux visiteurs, en atteignant des publics plus diversifiés et en travaillant avec eux. Nous espérons que le thème choisi aidera les coordinateurs et les professionnels du patrimoine qui établissent les programmes nationaux à planifier des événements et des activités et qu'il contribuera à leur réflexion sur la manière d'élargir la portée de leurs JEP aux groupes et individus sous-représentés et d'accueillir ceux qui ne sont normalement pas visés en tant que participants.

Le patrimoine vivant réside dans les valeurs, croyances et modes de vie que nous avons hérités des générations passées et auxquels nous avons aujourd'hui encore recours pour comprendre le présent et faire des choix pour l'avenir.





Il est sans cesse recréé par le corps social et les groupes de population qui s'adaptent aux évolutions de leurs cultures ainsi qu'aux paysages et aux lieux qu'ils habitent. Le patrimoine vivant a accompagné les populations tout au long de leur histoire, de sorte qu'il existe aujourd'hui des pratiques, des représentations, des expressions, des connaissances et des objets très spécifiques que l'on peut repérer à la fois dans les lieux d'où ces populations sont originaires et ailleurs dans le monde.

Le concept de *patrimoine vivant* fait également référence aux pratiques et aux formes sous lesquelles la mémoire collective conserve le passé et englobe de même les événements et les types de connaissances qui font partie intégrante de l'histoire des groupes humains. En se remémorant et en accomplissant les activités ou rituels relatifs à ces événements et savoirs, le corps social en assure la sélection et la redéfinition à mesure du passage du temps, conservant ainsi, voire recréant les objectifs et la signification de son patrimoine vivant. La relation qu'entretiennent les personnes avec les lieux et la nature est également centrale à ce concept.

Le thème met l'accent sur le rôle du patrimoine dans la manière de relever les défis sociétaux, conformément à l'approche du Conseil de l'Europe en matière de patrimoine. Le patrimoine vivant établit des relations entre la reconnaissance, la sauvegarde et la promotion des actifs du patrimoine culturel immatériel et assure leur transmission aux générations futures dans un monde en mutation rapide. Il concerne à la fois le patrimoine en tant que tel et les moyens avec lesquels nous l'utilisons pour répondre aux besoins actuels. Il s'appuie de cette façon sur le travail des organisateurs d'événements, tout en s'inscrivant en tant qu'élément dans nos thèmes annuels les plus récents, *Le patrimoine durable et Patrimoine, tout compris !* et encourage ces mêmes organisateurs d'événements à explorer dans sa totalité tout l'éventail des moyens par lesquels nous nous remémorons le passé dans le présent.

LE PATRIMOINE VIVANT AUJOURD'HUI

Aujourd'hui, alors que le monde change et que nos moyens de communication évoluent au rythme de la modernisation de nos sociétés, **le patrimoine vivant** revêt continuellement de nouvelles significations. La créativité est de plus en plus réorientée vers les canaux numériques. Il s'agit d'un processus vivant au sein duquel les populations ne cessent de jouer le rôle déterminant en matière de création et de transmission du patrimoine culturel immatériel.

On estime que, d'ici 2050, 66 % de la population mondiale vivra en zone urbaine et trois millions de personnes viendront s'installer chaque semaine dans des villes¹. Nous sommes par conséquent confrontés à une nouvelle série de défis. On observe une tendance à une uniformisation et à une standardisation de la culture dans de nombreuses populations à travers le monde, parallèlement à la disparition progressive des savoirs et pratiques traditionnels, tandis que le consumérisme prend le relais.

En 2015, près des trois quarts de la population européenne vivaient en milieu urbain, une proportion qui devrait dépasser les 80 % d'ici l'année 2050². Vu la rapidité de cette évolution, il devient assez difficile d'arriver à un point d'équilibre et d'éveiller un sentiment d'appartenance, ce qui nous encourage à revisiter et remettre en question les relations nouées entre nos vies quotidiennes et le patrimoine vivant.

En tant que forme d'expression humaine, **le patrimoine vivant** est affaire de récits des populations et des lieux au fil du temps ; il transmet d'une génération à l'autre une part de l'histoire et de la culture d'un peuple, avec leurs caractéristiques particulières. La nécessité de la reconnaissance du patrimoine est profondément liée à la dignité humaine, ainsi qu'à un sentiment de fierté, et joue au sein des populations un rôle durable en matière de transmission des savoirs traditionnels. Afin de pourvoir au besoin de reconnaissance et de protection des communautés, il est nécessaire d'instaurer un espace de sûreté et d'égalité pour tous les habitants.



¹ Organisation internationale pour les migrations, rapport « État de la migration dans le monde 2015 », OIM, 2015, pp. 1-15.

² Eurostat, « Urban Europe - Statistics on cities, towns and suburbs », édition 2016, pp. 7-14.

Se remodelant continuellement pour s'adapter à la culture dominante du contexte au sein duquel il se forme, **le patrimoine vivant** est par conséquent vulnérable au nivellement exercé par les influences globales. Dans cette perspective, la nécessité s'impose de protéger les cultures et les populations minoritaires. Dans un tel contexte, l'identification, la sauvegarde et la transmission aux générations futures du patrimoine culturel immatériel jouent un rôle décisif pour assurer sa pérennisation³.

Dans la mesure où il se rapporte à la qualité de vie dans le temps présent, le patrimoine vivant repose sur la connaissance du passé et façonne la vie culturelle d'aujourd'hui. En comprenant sa valeur et en le prenant en charge de manière responsable, les individus et les communautés se placent en situation d'« agents du changement »⁴ dans leurs contextes respectifs, conférant aux populations les moyens de se mobiliser dans un monde pluraliste et de s'associer à la cocréation de la culture dans le futur.

³ Federico Lenzerini, « Intangible Cultural Heritage : The Living Culture of Peoples », *European Journal of International Law* 22, n.1, (février 2011) : 118. academic.oup.com/ejil/article/22/1/101/436591

⁴ *Ibid*





LE PATRIMOINE VIVANT ET LE CONSEIL DE L'EUROPE

La Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (Convention de Faro, 2005) reconnaît la pertinence des significations et des usages que les populations attachent aux objets et aux lieux (patrimoine matériel) ainsi qu'aux valeurs qu'ils représentent. Ces formes de savoir sont transmises aux générations futures en vue de renouveler le consensus de la société portant sur les valeurs et le débat démocratiques. Il est admis que le patrimoine vivant est en constante évolution et que sa signification est indissociable du patrimoine culturel matériel, car il fabrique du sens sur la base de ces formes de patrimoine.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe reconnaît, dans sa Résolution 2269 (2019) sur la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel immatériel en Europe, l'importance de la protection du patrimoine culturel immatériel. Précédant cette résolution, la Recommandation 2148 (2019), qui salue la Convention de l'UNESCO de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel⁵, souligne son lien avec la Convention de Faro pour ce qui est de son acceptation plus large du patrimoine et de sa relation avec les populations et la société. Mettant en avant la vulnérabilité du patrimoine culturel immatériel confronté à la pression des défis auxquels les sociétés contemporaines doivent répondre, le Conseil de l'Europe plaide pour une coopération avec l'UNESCO et l'Union européenne, en accordant une attention particulière à la gouvernance participative et au renforcement de la citoyenneté démocratique.

⁵ <http://www.unesco.org/new/en/culture/resources/in-focus-articles/safeguarding-communities-living-heritage/>



Si le soutien intergouvernemental apporté par les principales agences actives dans ce domaine se révèle encourageant, il n'en est pas moins essentiel de reconnaître que le discours relatif au patrimoine culturel immatériel s'articule dans le monde entier et depuis des siècles au sein de la collectivité, en particulier dans les groupes indigènes. À cet égard, une grande importance a été accordée à la valeur des savoirs traditionnels, à leur protection et à leur transmission aux générations futures. Ce corpus cumulatif de savoirs, de pratiques et de compétences collectifs donne un éclairage unique sur la conception du monde prévalant dans chaque groupe de population et chaque société, sur sa dynamique interne et sa relation avec son environnement, y compris le monde naturel. Souvent transmis par voie orale, chaque génération y ajoute en conséquence une strate de sa propre interprétation, adaptée à ses besoins contemporains et à ses conditions actuelles, avec la fierté d'apporter sa contribution au trésor de connaissances qui sera transmis à la génération suivante.

Dans le droit fil des principes de la Convention de Faro, le Conseil de l'Europe a effectué un travail exemplaire en matière de patrimoine culturel immatériel dans le cadre de ses activités sur le terrain. On en trouvera quelques exemples sur la [page internet du Conseil de l'Europe consacrée à la culture et au patrimoine culturel](#), illustrés par des séquences documentaires spécifiques comme *Filigree*, *BridalUmbrella*, *Roma Flag Day*, *Okarina*, *Zurla*, *What is Heritage I et II*, *Face Painting*, *Sheep Shearing* et *Intangible Heritage Days*. Ces exemples peuvent se révéler utiles et inspirer d'autres activités en 2023.

LE PATRIMOINE VIVANT

ET LES JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Sur le plan des définitions et des mesures de protection, la convention de l'UNESCO de 2003 fournit des ressources remarquables, qui proposent des orientations précises concernant le patrimoine vivant, y compris les traditions et expressions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, la gestion des paysages et de la faune, les rituels et événements festifs, ainsi que les savoirs et pratiques relatifs aux artisanats traditionnels. Le patrimoine immatériel offre à des groupes diversifiés de population la possibilité de s'épanouir en donnant forme à leur mode de vie et à leurs relations avec le monde naturel, pour les cas où ils n'auraient peut-être pas choisi de s'exprimer à travers le patrimoine bâti ou ne se seraient pas considérés capables de le faire. Le patrimoine culturel immatériel est par conséquent l'un des lieux où se joue la participation démocratique. C'est également pour cette raison qu'il se trouve vulnérable face aux changements sociopolitiques qui s'inscrivent dans la durée. À telle enseigne que les patrimoines matériel et immatériel sont considérés, conformément aux principes de la convention de Faro, comme inextricablement liés en ce qui concerne les activités de proximité axées sur les personnes et le patrimoine, car ils représentent tous deux des éléments essentiels de la collectivité et sont, ensemble, investis de signification pour la société.

Adoptant en 2023 le thème du *patrimoine vivant*, le programme des Journées européennes du patrimoine peut s'appuyer sur le thème du *patrimoine durable*, choisi en 2022, pour mettre l'accent sur les principes de gouvernance participative et de citoyenneté démocratique convoqués par ce nouveau thème.



IDEES D'EVENEMENTS

Créativité



- 1 Organiser des ateliers de poterie.** En travaillant avec de la pâte à modeler, les visiteurs prendront connaissance des pratiques traditionnelles auprès d'artistes locaux expérimentés.
- 2 Accueillir un atelier de découverte de savoir-faire traditionnels,** tels que la couture, le tricot ou le patchwork.
- 3 Organiser des ateliers de confection de bijoux** pour les jeunes, dans des écoles ou des clubs. Cette activité offrira l'occasion de créer des objets à partir de matériaux naturels tels que perles et fibres produites dans la région.
- 4 Organiser une présentation d'artisanat traditionnel** en demandant aux visiteurs d'apporter un objet personnel particulier ou représentatif d'un artisanat traditionnel, de quelque sorte que ce soit : lampe ancienne, tapis tissé, ornement ou nappe brodée. Les participants échangeront leurs commentaires explicatifs sur les méthodes de production et les époques de fabrication.
- 5 Organiser un atelier de broderie** dans des écoles secondaires. Les élèves prépareront une exposition ou un défilé de mode pour présenter leurs travaux dans leur établissement scolaire.
- 6** En collaboration avec une école ou un club de danse, **organiser des cours de danses folkloriques traditionnelles.**
- 7 Organiser un concours pour jeunes vidéastes** sur le thème des traditions locales vivantes, comme la pratique d'artisanats anciens, des concerts de musique traditionnelle et spectacles de danses folkloriques, la commémoration de fêtes religieuses ou la pratique de traditions vivantes. Des produits d'artisanat traditionnel pourront être remis en guise de prix aux lauréats du concours.

- 8** Les écoles accueillant des enfants d'origines diverses pourront **présenter la diversité culturelle locale**, par exemple en organisant une exposition de photographies rapportées par les enfants et illustrant l'histoire de leur famille, ou bien une exposition d'objets traditionnels montrant les savoir-faire traditionnels propres à leur communauté.
- 9 Organiser une exposition d'artisanats traditionnels.** L'exposition inclura par exemple les différents outils et ustensiles requis par la pratique de ces savoir-faire, tout en présentant les objets originaux produits par ces artisans.
- 10** Des musées pourraient **accueillir une exposition de photographies** de traditions et de coutumes autochtones, de rituels accomplis avec des masques ou tout autre accessoire à leur disposition. L'exposition pourra également présenter des objets originaux utilisés lors de l'exécution de ces traditions vivantes.
- 11 Organiser une exposition consacrée à la médecine traditionnelle.** Des plantes médicinales pourraient y être présentées, de même que des techniques plus récentes, avec des explications sur les maladies qu'elles servent à traiter et la manière dont elles sont utilisées.
- 12 Accueillir un spectacle de danse traditionnelle dans un lieu public.** Il pourra être organisé le week-end, de sorte qu'un public nombreux puisse y assister.
- 13** Des musées pourront **proposer des visites guidées** pour promouvoir et présenter les formes de patrimoine vivant qu'ils détiennent dans leurs collections.
- 14 Organiser un concours ou un concert** de chant ou de musique traditionnelle.
- 15** Dans les zones rurales, **organiser une démonstration de pratiques agricoles locales**, avec la participation d'agriculteurs et de producteurs de la région.
- 16 Organiser un marché d'artisans locaux**, traditionnels et contemporains, pour les aider à établir des relations commerciales et à présenter leur travail à une nouvelle clientèle.
- 17 Organiser un concours de chants traditionnels.** Les organisations/ autorités locales pourront suggérer aux écoles primaires et/ou secondaires d'enseigner en cours de musique des chants traditionnels. Dans les villages ou quartiers les plus peuplés, les concurrents seront répartis en différentes catégories d'âge.

- 18 Organiser une projection en plein air** de films documentaires consacrés aux danses et musiques folkloriques ou à l'artisanat traditionnel.
- 19** Des châteaux, demeures historiques ou musées pourront accueillir des **cours de cuisine pour préparer des mets traditionnels**.
- 20 Organiser un événement fondé sur le calendrier agricole traditionnel.** Vers la fin de la récolte, des moissons ou des vendanges, par exemple, un agriculteur de la région pourrait évoquer son métier par des anecdotes et des démonstrations pratiques. Un repas de mets traditionnels pourra conclure l'événement.
- 21 Collecter des recettes traditionnelles**, dans les archives ou les cahiers de recettes de grand-mère. Inviter d'autres personnes du village ou du quartier à les préparer et les déguster ensemble, en utilisant si possible des produits locaux.



- 
- 22 Ouvrir une bibliothèque vivante.** Inviter des habitants de la région proche à partager leurs connaissances et expériences des pratiques traditionnelles dans le cadre d'un événement spécialement organisé en vue de promouvoir l'inclusion sociale et favoriser le dialogue intergénérationnel.
- 23 Organiser un défilé de mode** présentant des costumes traditionnels. Pour ce faire, on pourra emprunter des costumes folkloriques provenant des réserves de musées de la région ou organiser l'événement en coopération avec un théâtre dont les tenues et accessoires traditionnels qu'il possède seront portés par des comédiens.
- 24** Musées, châteaux et autres bâtiments historiques, sites archéologiques ou patrimoniaux pourront **accueillir des soirées de poésie** illustrant des traditions orales. On pourra envisager la collaboration de théâtres régionaux, dont les acteurs liront des poèmes traditionnels (ou contemporains !), vêtus de costumes de théâtre se rapportant à la période de création des poèmes.
- 25 Organiser des spectacles de danse traditionnelle** pour et avec les personnes âgées résidant en maison de retraite. Si les danseurs sont doués et se montrent en mesure d'exécuter des danses traditionnelles presque tombées dans l'oubli, ces événements pourront être suivis de spectacles en plein air, organisés dans un espace public urbain où les personnes âgées feront une démonstration de ces danses et initieront les spectateurs qui souhaiteraient les apprendre.
- 26** Les autorités municipales de villes frontalières pourront **établir des relations de coopération avec la plus proche municipalité transfrontalière**. Pour ce faire, on pourra organiser un événement commun ou une commémoration conjointe à l'occasion d'une fête nationale.
- 27 Concevoir une exposition de photographies en ligne** illustrant des traditions vivantes locales, des coutumes et des rituels traditionnels encore pratiqués. L'exposition pourra également inclure des photographies d'objets et ustensiles utilisés dans la pratique de ces activités traditionnelles, toute personne intéressée étant invitée à apporter sa contribution.
- 28** Organiser dans les écoles un **concours de peinture** sur le thème du patrimoine vivant et inviter les participants à proposer leurs définitions personnelles de cette thématique.



IDEES D'ÉVÉNEMENTS

Populations locales

- 1 Prendre part à la prochaine édition de l'initiative des Jeunes acteurs du patrimoine**, qui invite les adolescents à découvrir leur environnement culturel et écrire leur histoire de l'Europe. Encourager les jeunes à faire une photographie, enregistrer une vidéo ou raconter une histoire pour la partager avec le reste de l'Europe sur notre site web dans le cadre de la prochaine édition.
- 2 Êtes-vous l'organisateur d'un projet relatif au patrimoine culturel européen, avec pour mission de partager votre expérience avec le reste de l'Europe ? Avez-vous conçu un nouveau projet pour développer plus avant votre récit ? Si vous préparez un événement dans le cadre des JEP, vous serez admissible à la **prochaine édition de l'appel à récits sur le patrimoine européen**.** Nous encourageons en particulier les candidatures de projets d'intérêt local fondés sur le développement durable, celui devant inspirer l'événement envisagé pour 2023.
- 3 Suivre l'itinéraire culturel européen le plus proche** pour découvrir la richesse et la diversité patrimoniales de l'Europe, ainsi que le patrimoine vivant qui s'est développé à partir des lieux qu'il traverse. Repérer ce qu'il peut offrir dans le cadre d'un tourisme patrimonial responsable et du développement durable. Il existe désormais 45 itinéraires qui sillonnent l'ensemble du continent européen.
- 4 Choisissez un lieu !** Examiner les interactions entre les personnes et les groupes de population locale qui se rencontrent en ce lieu. Envisager comment ce lieu même a contribué à forger l'histoire locale et comment il pourrait continuer à le faire.
- 5 Tracer une carte ou établir un inventaire** du patrimoine culturel significatif présent dans votre région. On pourra l'exposer dans un bâtiment public ou en faire une peinture murale, ou bien en imprimer

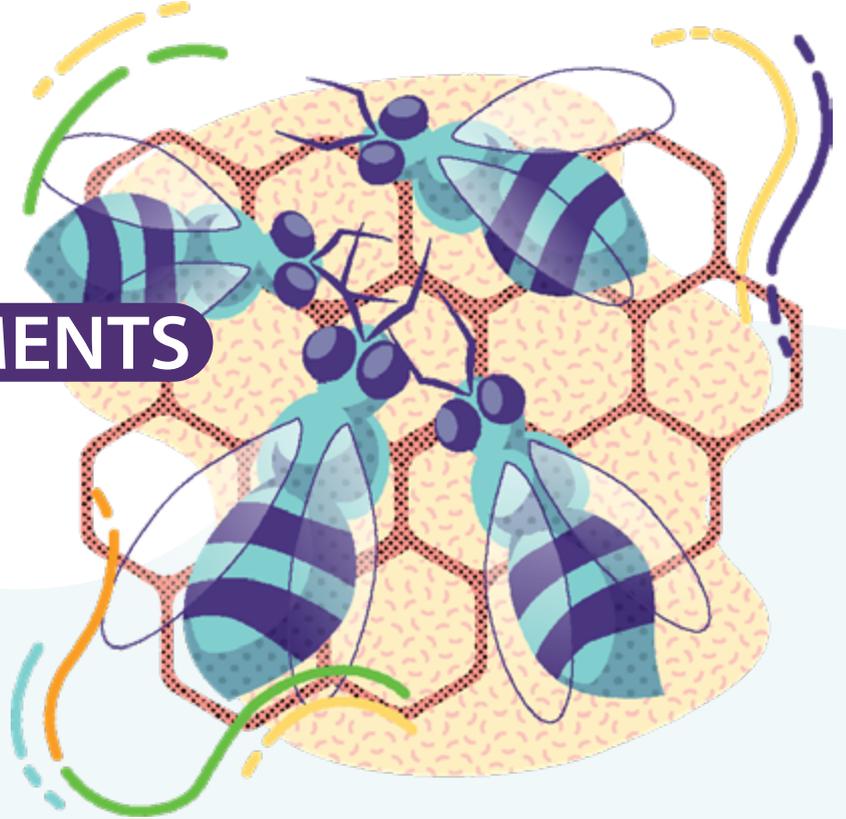
une version réduite sous forme de brochure à distribuer localement afin d'encourager les personnes à explorer leur environnement d'une manière inédite.

- 6 S'il existe à proximité un élément du patrimoine immatériel local inscrit à l'inventaire de l'UNESCO, on pourra en **préparer une présentation publique**. S'il s'agit d'un savoir-faire ou d'un artisanat traditionnels propres à la communauté qui le considère comme faisant partie intégrante de son identité culturelle, on demandera à un représentant de cette communauté de le mettre en pratique devant le grand public.
- 7 Les villes frontalières pourront **accueillir des visites d'échange** de groupes de danses folkloriques ou de musique traditionnelle avec la ville transfrontalière la plus proche. Ces visites seront planifiées pour coïncider avec un anniversaire ou une autre fête traditionnelle.
- 8 Les technologies numériques jouent un rôle de plus en plus important en tant qu'outil d'interprétation et de diffusion des multiples valeurs du patrimoine. En rassemblant un groupe composé de membres de la société civile et de spécialistes, dont des historiens, gestionnaires du patrimoine, analystes de données massives et informaticiens, organiser un **hackathon scientifique consacré au patrimoine**.
- 9 **Organiser à l'échelon local une consultation** consacrée au patrimoine local en danger, quelles que soient ses formes. En faisant appel à des méthodes de consultation participative, rassembler les habitants du village ou du quartier pour évoquer, définir et concevoir des projets en faveur du patrimoine local dans le contexte local. Cette démarche pourrait susciter l'intérêt de l'ensemble des habitants et les amener à s'y associer tout en favorisant une plus grande participation à la prise de décisions. Il est essentiel que les réunions soient ouvertes à des groupes diversifiés.



IDEES D'ÉVÉNEMENTS

Nature et lieux



- 1 Organiser des sessions d'observation d'oiseaux/insectes et **recenser les « espèces menacées »** de la région.
- 2 **Avec le concours d'une troupe de comédiens locale**, créer des pièces de théâtre en plein air ou des reconstitutions d'événements historiques importants pour la région, mis en scène dans les lieux où ils se sont déroulés. S'il existe à proximité un site archéologique important, il servira idéalement de scène et de décor.
- 3 **Organiser un atelier de cartographie en collaboration avec une bibliothèque municipale**, pour étudier d'anciennes éditions des plans de la ville. Leur comparaison permet de voir comment la ville s'est développée et s'est modifiée au fil du temps ; on pourra actualiser la collection en dessinant de nouvelles versions de ce plan.
- 4 **Organiser une journée aux champs**. Propriétaires fonciers et agriculteurs considèrent de plus en plus la protection de la biodiversité comme une priorité ; d'importants efforts sont déployés pour prendre soin de la faune et de la flore sauvages de nos champs. Invitez le public à découvrir le travail que vous avez entrepris dans ce domaine et partagez vos connaissances avec lui ; dans la mesure où l'accueil d'un groupe est envisageable, organisez un atelier.
- 5 **Organiser un atelier d'observation des étoiles** avec des spécialistes locaux et explorer ce qu'il est possible de voir en regardant les choses sous un angle différent.
- 6 **Cueillir des fleurs sauvages** et en faire une œuvre d'art. Se mettre dans la peau d'un peintre botanique du XIXe siècle et découvrir comment les fleurs sont peintes sur les pages des manuscrits.
- 7 **Organiser un safari à la découverte de la faune urbaine** pour aller à la rencontre des animaux, oiseaux et plantes qui partagent nos villes et agglomérations.

- 8 **Construire un hôtel à insectes ou aménager un jardin à papillons.** Nos populations d'insectes sont menacées par le changement climatique, les polluants et la destruction des habitats naturels. On pourra aussi construire un nichoir ou tout autre type de refuge imaginable pour la faune.
- 9 Organiser un **stage de survie en milieu sauvage**, l'occasion d'apprendre à faire un feu, à purifier l'eau et à se signaler si l'on est perdu
- 10 **Chants d'oiseaux** – Combien pouvez-vous en reconnaître ? De nombreuses compositions musicales se sont inspirées des chants d'oiseaux. Organisez une rencontre avec des ornithologues locaux et un musicologue spécialiste de musique classique afin de découvrir leurs influences réciproques et prendre plaisir à l'écoute de ces sons magnifiques.
- 11 **Créer une visite guidée** dans un parc national ou une réserve naturelle non loin de chez vous, pour partager vos connaissances avec d'autres.
- 12 De nombreux savoir-faire traditionnels ont des origines locales et sont liés aux matériaux disponibles à proximité, aux plantes, pierres et roches souterraines ainsi qu'aux sources d'eau de la région. On proposera à un historien-géographe de présenter les différents aspects du **paysage local** caractéristique de votre région et d'expliquer comment constituer une plateforme de proposition d'idées novatrices en matière de gestion du patrimoine.
- 13 Organiser un **atelier de dendrologie** pour sensibiliser le public à la valeur des vieux arbres qu'il convient de considérer comme des monuments aussi bien naturels que culturels.
- 14 Organiser avec le concours d'artisans de la région la présentation et la promotion de **compétences et savoir-faire locaux en rapport avec la nature** (foresterie, agriculture, gestion de l'eau) ou faire connaître la plantation de haies bocagères favorables aux pollinisateurs.



RESSOURCES

Le Conseil de l'Europe et la Commission européenne déclinent toute responsabilité quant aux contenus des ressources et site tiers. Pour toute question ou demande de modification ou d'ajout, veuillez nous contacter par courriel à l'adresse jep-ehd@coe.int

[Conseil de l'Europe – Culture et patrimoine culturel : publications](#)

[Stratégie 21 - Wiki-inventaire du patrimoine vivant](#)

[Plan d'action de la Convention de Faro](#)

[La sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel immatériel en Europe](#)

[The European Heritage Academy](#)

[New European Bauhaus](#)

[New European Bauhaus Prizes](#)

[Nuage collaboratif au service du patrimoine culturel de l'Europe](#)

[UNESCO - Qu'est-ce que le patrimoine culturel immatériel ?](#)

PROCHAINES ETAPES

Nous espérons que ces exemples constitueront une source d'inspiration pour proposer le *patrimoine vivant* dans le cadre de vos programmations événementielles pour l'année 2023.

La présente ressource numérique ayant vocation à être développée, n'hésitez pas à nous faire part de vos pratiques et projets afin que nous puissions les ajouter, les partager le plus largement possible avec les coordinateurs nationaux et les mettre en valeur sur le site internet des JEP. Veuillez soumettre les résumés de projets et les liens internet pertinents à jep-ehd@coe.int





European Heritage Days

Journées européennes
du patrimoine

Participez aux échanges
#EuropeanHeritageDays

